

1<sup>er</sup> FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI À BOIS D'ARCY

## La Ville se mobilise pour l'emploi !



- ▶ Plus de 30 entreprises qui recrutent
- ▶ Ateliers et conférences pour plus de conseils
- ▶ Focus sur l'apprentissage
- ▶ Stand numérique

8



### Environnement

Un nouveau square en centre ville

14



### Fête des Familles

Fêtons ensemble l'arrivée de l'été !

15



### Citoyenneté

1<sup>ère</sup> cérémonie de remise des cartes d'électeurs

6



### Budget 2016

0% d'augmentation des taux d'imposition pour la 3<sup>e</sup> année consécutive

Retrouvez le magazine en ligne et bien d'autres services sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)



## Infos

### Allô Monsieur le Maire ?

Jeudi 19 mai  
de 18h30 à 19h30.  
01 30 45 83 99.

### Newsletter

Pour recevoir les actualités, événements, sorties et toutes les informations municipales, abonnez-vous à la lettre d'information numérique en vous inscrivant sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

### Magazine en ligne

Vous pouvez consulter et télécharger chaque mois *Bois d'Arcy Le Magazine* sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

#### Bois d'Arcy Le Magazine n°16

**Directeur de la Publication :** Philippe Benassaya, Maire - **Crédit photos :** Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière (Couverture : visuel 1 © Kurhan - Fotolia.com, visuel 2 © Jérôme Rommé - Fotolia.com, visuel 3 © Maria B. - Fotolia.com) - **Rédacteur en chef :** Myriam de Peretti - **Rédaction :** Myriam de Peretti, Mathilde Capillon - **Conception :** Ingrid Hubert Pain - **Mise en page :** Ingrid Hubert Pain, Sylvia Pic - **Impression (8200 ex) :** Imprimerie RAS - **Publication :** Tous les mois - **Distribution (7000 ex) :** ABC Distribution

**Pour tout renseignement :**  
Direction de la Communication  
[communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr)

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul Vaillant-Couturier  
01 30 45 83 83 - [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).  
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



## Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4-5 RETOUR EN IMAGES
- 6-7 BUDGET 2016
- 8-10 ENVIRONNEMENT
- 11 PUBLI RÉDACTIONNEL  
COGEDIM
- 12 EMPLOI
- 13 DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE
- 14 FAMILLE
- 15 VIE LOCALE
- 16-17 SORTIR
- 18 INFORMATIONS  
PRATIQUES
- 19 LIBRE EXPRESSION  
& CARNETS

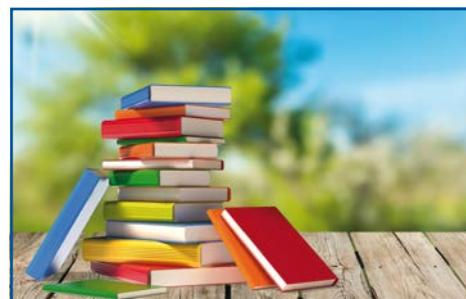
Rejoignez nous sur :



## À ne pas manquer ce mois-ci...



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.13**  
2<sup>e</sup> salon Arcy Féminin  
à la Ferme de la Tremblaye



**VIE LOCALE P.15**  
Foire aux Livres : pour trouver quelques pépites de lectures pour les vacances.



**CINÉMA P.16**  
Les films à l'affiche en mai  
au cinéma de La Grange.



**INFORMATIONS PRATIQUES P.18**  
Fête des Voisins 2016 : réservez votre kit !

## Parcours gagnant vers l'emploi



### Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy  
Conseiller départemental  
des Yvelines

**« Accompagner  
les entreprises et  
favoriser l'emploi  
de proximité »**

Depuis 2 ans, la Ville de Bois d'Arcy se mobilise pour développer l'attractivité de son territoire. Avec la création d'une direction du Développement économique et du Numérique, les entreprises, les commerçants, les artisans mais aussi les demandeurs d'emploi occupent désormais une place centrale dans notre politique locale. Avec Jean-Philippe Luce, mon Adjoint en charge de ce secteur, nous nous efforçons, surtout en cette période de crise, d'avancer main dans la main avec les forces vives de notre économie qui créent de la richesse.

### Valoriser l'attractivité de nos entreprises et de nos commerces

De nombreuses initiatives sont mises en place, visant à faciliter la vie de ceux qui entreprennent à Bois d'Arcy. Ainsi, sur le site internet de la ville les entreprises et commerces arcisiens sont référencés et nous publions gratuitement leurs offres d'emplois afin de favoriser le recrutement de proximité. Nous avons également créé un dispositif d'aide à la création d'entreprise qui met en relation les futurs créateurs avec les organismes du territoire. Et, depuis deux ans, la Ville organise des salons pour mettre à l'honneur les talents arcisiens : le Salon de l'automne dédié aux auto-entrepreneurs et Arcy Féminin qui se tiendra les 21 et 22 mai prochains.

### Favoriser l'accès à l'emploi

Depuis un an, notre service emploi assure une permanence et propose une aide personnalisée à près d'une centaine de demandeurs d'emploi qui sont directement mis en relation avec les entreprises locales qui recrutent. Pour compléter ce dispositif, la Ville organisera cette année pour la première fois à Bois d'Arcy, le forum intercommunal de l'emploi, le 12 mai à la Tremblaye.

### Pari gagné pour l'emploi !

Cette nouvelle dynamique fonctionne puisqu'en moins de 2 ans, 10 commerces et 20 entreprises ou auto-entrepreneurs, dont un marché bio le dimanche matin à la Croix-Bonnet, se sont installés à Bois d'Arcy. Et les Arcisiens qui sont accompagnés dans leur recherche d'emploi finissent très souvent par signer un contrat de travail. Nous ne pouvons que nous féliciter d'une telle réussite, même s'il reste beaucoup à faire.

Le mois de mai sera également l'occasion de fêter ensemble l'arrivée de l'été avec la Fête des voisins le vendredi 27 mai et le lendemain la Fête des familles où j'espère vous retrouver nombreux.



Jean-Christophe Chazal, directeur d'HILTI présente son entreprise



Rencontre des commerçants avec Stéphane Canossini, directeur du Leclerc

## VISITE DE GÉRARD LARCHER À BOIS D'ARCY

**En visite à Bois d'Arcy, le 25 avril dernier, le Président du Sénat a souhaité aller à la rencontre des forces vives de la Ville, faire un point sur les projets avec le Maire, Philippe BENASSAYA et échanger avec les élus.**

Après avoir été accueilli à l'Hôtel de Ville, le Président du Sénat a visité l'entreprise Hilti, groupe leader dans la production d'outillage professionnel, dont la filiale d'après vente est installée à la Croix-Bonnet. Ensuite, le Président s'est rendu au Leclerc pour découvrir son nouveau Drive mais aussi rencontrer les commerçants de la galerie marchande. La visite s'est achevée par un débat passionnant avec les élus autour de l'état d'urgence, l'avenir des valeurs de notre République et de notre École, la nécessité d'encourager la croissance économique locale et l'emploi, l'avenir des collectivités face à la baisse des dotations de l'État,... À l'issue de cette journée passée à Bois d'Arcy, le Président a félicité le travail effectué en à peine deux ans par l'équipe municipale pour améliorer le cadre de vie, la sécurité et moderniser la Ville sans toucher à la fiscalité.



**Concert annuel de l'école de musique**

Franc succès pour le concert annuel de l'école de musique de la Jeunesse Arcisienne sur le thème du cinéma. Reprises de titres de bandes originales et mises en scène créatives étaient au programme. Un public conquis par les musiciens et les chanteurs !



**Le collège Mozart ouvre ses portes**

Parents, écoliers, collégiens et enseignants se sont donnés rendez-vous à l'occasion de la matinée portes ouvertes de l'établissement. L'occasion de découvrir et d'échanger sur l'enseignement dispensé, les activités proposées et la vie du collège Mozart, en toute convivialité.



**Repas de l'amitié : les seniors à l'honneur**

400 seniors arcisiens ont été accueillis par l'équipe municipale et les administrateurs du CCAS pour le traditionnel repas de l'amitié organisé à la Ferme de la Tremblaye. Pour ceux qui ne pouvaient être présents, 757 colis gourmands ont été remis pour l'occasion.



**Tournoi annuel de l'ASBA Tennis de Table**

C'est sous une forte chaleur que 35 pongistes avertis (22 adultes et 13 jeunes) se sont affrontés lors du tournoi annuel de tennis de table. Jacques Rebière, Président de l'ASBA et Dominique Broux, Président de l'ASBA Tennis de Table, ont remis aux vainqueurs leurs trophées. Bravo !



**Une nouvelle résidence à la Croix-Bonnet**

À caractère social, *Grand Angle* a été inaugurée par Denis Bonnetin, Directeur d'Antin Résidences, Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy et Julien Charles, Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines. Cette résidence comporte 73 logements et la future micro crèche « *Les Coccinelles* ».



**Un véritable show à La Grange avec Cock Robin**

Pour le dernier spectacle de la saison, Cock Robin a électrisé les spectateurs de La Grange. Un véritable show qui a conquis les 400 personnes présentes ce soir-là, un record ! Une standing ovation a conclu la soirée. Rendez-vous en septembre pour la prochaine saison culturelle !



**11**  
AVRIL

**Vos élus sur le terrain**

Les Maires-Adjoints et les Conseillers municipaux délégués ont échangé, à la Croix-Bonnet, sur la problématique du débordement du canal, le stationnement et la circulation dans la rue Jean Gabin. Objectif : trouver des solutions pérennes et concrètes.



**12**  
AVRIL

**Les nouveaux locaux de l'école de musique inaugurés**

L'école de musique s'offre une nouvelle jeunesse avec notamment une acoustique remarquable. Les locaux ont été inaugurés en présence de François de Mazières, Président de Versailles Grand Parc et de Jacques Bellier, Maire de Jouy-en-Josas et Vice-président de VGP en charge de la Culture.



**15-17**  
AVRIL

**Nos amis allemands de Mùcheln en séjour à Bois d'Arcy**

C'est toujours avec beaucoup d'émotion et d'amitié que nous accueillons nos amis allemands de Mùcheln. Venu le temps d'un week-end, ils ont pu découvrir notamment la ville d'Auvers-sur-Oise et son célèbre château. La Fête de la Bière a battu son plein le samedi soir avec des animations associatives arcsiennes et mûchelnoises, et un orchestre bavarois. Le lendemain matin, place aux rencontres sportives et une victoire de la France en tennis de table (9-1) ! Après une promenade au bord du canal, le temps des « au revoir » est arrivé. Prochain séjour cet automne à Mùcheln pour les Arcsiens. Bis Balb ! À bientôt !



**16**  
AVRIL

**Bois d'Arcy a accueilli le congrès départemental de l'UNC**

Pour l'occasion, un défilé des 75 drapeaux des sections yvelinoises accompagnées par la fanfare de la Police Nationale, a rassemblé de nombreux Arcsiens. Après la cérémonie publique, les 300 congressistes se sont retrouvés à la Ferme de la Tremblaye pour leur assemblée.



**20-22**  
AVRIL

**Succès de la 1<sup>ère</sup> édition d'Arcyrix !**

Pendant les vacances d'avril, le service Animations Jeunesse a organisé Arcyrix : 3 jours d'activités à la mode gauloise ! Plus de 500 personnes, dont de nombreux enfants, sont venus s'amuser dans une ambiance fort sympathique ! Plus d'images dans votre magazine de juin.

# Un budget de plus en plus contraint

Le budget 2016 de près de 25 millions d'euros a été voté dans un contexte local très difficile. Les collectivités subissent de plein fouet le désengagement de l'État. Bois d'Arcy est fortement touchée avec une perte de plus de 1 million d'euros pour cette année. Cependant, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les taux de fiscalité n'augmenteront pas.

## ► UN MANQUE À GAGNER DE 1 115 000 € EN 2016

- **604 000 €** Baisse des dotations de l'État

- **143 000 €** Perte de la subvention du Conseil départemental relative aux établissements d'accueil du jeune enfant

- **368 000 €** Perte due à l'augmentation de la contribution à la FPIC\*

Ce qui représente pour Bois d'Arcy l'équivalent de



\* fond national qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour la reverser aux collectivités moins favorisées

## ► UN DÉFI À RELEVER POUR BOIS D'ARCY

Malgré un budget contraint, la Ville réussit une nouvelle fois en équilibrant son budget 2016 à :

### 1 MAINTENIR les taux de fiscalité

0% d'augmentation des taux de fiscalité

**16,39%**

Taxe d'Habitation

**14,74%**

Taxe sur le Foncier Bâti

**54,46%**

Taxe sur le Foncier Non Bâti

### 2 MAÎTRISER les dépenses de fonctionnement

### 3 FINANCER de nouveaux investissements (voir page ci-contre)

#### Comment relever ce défi ?

- Baisser les charges courantes (contrats de prestations de services, assurances,...)
- Maîtriser les dépenses de personnel (non remplacement en cas de départ à la retraite, redéploiement des compétences en interne,...)
- Valoriser les recettes (taxe locale sur la publicité extérieure, taxe de séjour, vente de terrains publics,...)
- Innover et moderniser les services publics (application mobile, guichet unique,...)

Ce qui permet, entre autre, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la 3<sup>e</sup> année consécutive !

## ► CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2016

**24 818 987 €**  
Budget global

Investissement :  
**6 497 407 €**

Fonctionnement :  
**18 321 580 €**

Sur la base d'un  
billet de 100 €,  
combien d'euros  
sont dépensés pour :



# Continuer d'investir pour l'avenir de Bois d'Arcy

L'équipe municipale ne compte pas rester immobile et attendre que la tempête passe. Elle a décidé de poursuivre les investissements indispensables pour améliorer le quotidien des Arcsiens et de trouver des solutions pour maintenir ses services publics. Anticiper, adapter et innover sont une nécessité pour l'avenir de Bois d'Arcy.



## SPORT 600 000 €

- ▶ Création d'une piste d'athlétisme au complexe sportif Jean Moulin
- ▶ Construction d'une salle multisports à la Croix-Bonnet



## VOIRIE 597 000 €

- ▶ Réfection de la rue Camélinat (1<sup>ère</sup> tranche : av. P. Vaillant-Couturier - av. Mozart)
- ▶ Réfection de la rue d'Arcy



## SÉCURITÉ 22 000 €

- ▶ Création d'alarme anti-intrusion, radars pédagogiques, panneaux de signalisation, caméras portatives, éthylotests électroniques et rampe lumineuse pour véhicule.

## QUELS PROJETS POUR BOIS D'ARCY EN 2016 ?



## CADRE DE VIE 425 000 €

- ▶ Aménagement des abords du cimetière et de l'ossuaire rue Lefebvre
- ▶ Square Calmette et Guérin (jeux, élagage et clôture)
- ▶ Abattage d'arbres avenue Jean Jaurès
- ▶ Illuminations de Noël
- ▶ Aménagement des entrées de ville et plantations



## BÂTIMENTS 750 000 €

- ▶ Construction de la maison de quartier/mairie annexe à la Croix-Bonnet
- ▶ Aménagement de la micro-crèche « Les Coccinelles » à la Croix-Bonnet
- ▶ Extension et réhabilitation de l'école du Parc
- ▶ Travaux dans les écoles

## CIRCULATION 60 000 €

- ▶ Installation de stations Autolib' à la Croix-Bonnet et avenue Jean Jaurès (recettes de 30 000 €)



## ÉCOLE NUMÉRIQUE 45 000 €

- ▶ Acquisition de Vidéos Numériques Interactifs et de classes mobiles



# Un nouveau square en centre ville

L'environnement, le cadre de vie et la préservation du patrimoine arcisien sont les éléments clés de l'action municipale. La Ville a présenté lors d'une réunion publique le 17 mars dernier un projet d'aménagement du square Calmette et Guérin aux copropriétaires des résidences de la Croix Blanche. Présentation.



LE SQUARE CALMETTE ET GUÉRIN, AUJOURD'HUI PROPRIÉTÉ DES RÉSIDENCES DE LA CROIX BLANCHE SERA, SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD DES COPROPRIÉTAIRES, AMÉNAGÉ ET ENTRETENU PAR LA VILLE

Ce très bel espace paysager de près de 4000 m<sup>2</sup> est protégé par le Plan Local d'Urbanisme. Pour préserver ce square idéalement situé en centre ville, un projet concerté et totalement financé par la commune a été présenté en réunion publique. Fin avril, les élus ont également rencontré les habitants des 5 résidences lors de visites en porte à porte. Si les copropriétaires décident, en assemblées générales, de signer avec la Ville un bail emphytéotique de gestion (bail de 18 à 99 ans), tout sera pris en charge : aménagement, entretien, élagage, surveillance,...

## Pourquoi réaménager ce square ?

À mi-chemin entre le square Charles de Gaulle à la mairie et le Canal paysager de la Croix-Bonnet, ce square idéalement situé fait partie des espaces verts de Bois d'Arcy à protéger. À proximité

immédiate de l'école maternelle Gérard Reillon, de la crèche collective Ambroise Paré et non loin du Relais Assistantes Maternelles et du Vieux Bois d'Arcy, il offrirait un nouveau lieu de détente et de jeux pour les familles. Pour préserver le cadre de vie, la Ville poursuit une nouvelle fois ses efforts de protection et de valorisation du patrimoine communal.



LE MAIRE ET LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES RÉSIDENTS PROPRIÉTAIRES DU SQUARE

## Quels aménagements pour Calmette et Guérin ?

Le projet comprend 4 axes principaux dont les travaux seraient étalés sur 2 à 3 années :

- 1/ Nivelier le terrain et redéfinir les allées,
- 2/ Créer trois aires de jeux pour enfants (par tranche d'âges),
- 3/ Installer un mobilier urbain de qualité (bancs, poubelles, pots de fleurs, portails en fer forgé,...) et sécuriser l'ensemble du parc par vidéo protection,
- 4/ Fleurir le square et mettre en valeur ses arbres.

## PROJET PRÉVISIONNEL D'AMÉNAGEMENT DU SQUARE CALMETTE ET GUÉRIN



-  Redéfinition des allées principales
-  Création d'aires de jeux pour enfants
-  Valorisation des arbres et fleurissement du parc

## CONCERTATION AVEC LES HABITANTS POUR DÉFINIR LE FUTUR PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SQUARE CALMETTE ET GUÉRIN



Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion publique, la Ville a présenté son projet aux copropriétaires. À l'issue de la présentation et à la demande du public, un vote à main levée a proclamé un accord de principe sur la signature d'un bail pour l'aménagement du square par la commune. **Une seconde réunion publique est prévue le mardi 3 mai à 20h à la salle des fêtes de la Tremblaye** pour valider les choix d'aménagement (mobilier urbain moderne ou classique, jeux pour enfants,...).

Entrée libre.



## Bois d'Arcy, 2<sup>ème</sup> ville en France labélisée « Arbres d'Avenir »

En mars dernier, Bois d'Arcy a obtenu le label « Arbres d'Avenir. Gestion écologique du patrimoine arboré ». Symbole de la volonté municipale pour la préservation de son patrimoine, ce label permettra d'agir durablement pour le cadre de vie des Arcisiens. Rencontre avec Matthieu Lemouzy, botaniste du parc du château de Thoiry et président de l'Institut Européen de l'Arbre.

### Qu'est-ce que le label « Arbres d'Avenir » ?

C'est un outil d'accompagnement des collectivités dans la gestion écologique de leur patrimoine arboré. Chaque commune signe une charte écologique qui garantit l'engagement de celle-ci sur différentes thématiques : choix des variétés, conseils d'entretien, utilisation de produits respectueux de l'environnement,...

### Quel est l'intérêt pour une commune d'obtenir ce label ?

Tout d'abord, il permet un accompagnement personnalisé. La ville labélisée optimise ainsi sa gestion globale dédiée à l'environnement : moyens, actions, finances,...

### Pendant cinq ans que se passe-t-il ?

Nous avons remarqué dans certains quartiers qu'il y avait trop d'arbres par exemple, et dans d'autres que la taille était inadaptée à l'environnement. L'idée n'est pas de retirer tous les arbres « à problèmes » mais plutôt de repenser la gestion du parc pour l'avenir de votre cadre de vie. La ville peut nous solliciter dans le cadre d'un projet comme par exemple la réfection d'une rue dotée d'arbres, la préservation ou encore la mise en valeur d'un square. En résumé, nous sommes là pour apporter notre expertise à Bois d'Arcy.

### À SUIVRE...

Bois d'Arcy accueillera en octobre prochain le 2<sup>e</sup> colloque international de la gestion écologique de l'arbre organisé en partenariat avec la COP21.



### LA PRESSE EN PARLE

toutes les nouvelles

## Le patrimoine arboré de la ville désormais pris en compte

Bois-d'Arcy est labélisé *Arbres d'avenir* depuis mars. Un label qui récompense une diversité arboricole et incite à prendre soin de ce patrimoine.

Non, les arbres ne sont pas du mobilier urbain, encore moins des éléments vivants à prendre à la légère. Depuis le passage de l'association Arbres d'avenir, les élus et le personnel chargé des espaces verts regardent Bois-d'Arcy autrement. « Nous ne planterons plus jamais comme avant, n'entreprendrons plus comme c'était le cas et placerons ce patrimoine végétal en perspective avec ce qui l'entoure, bâtiments, voirie ou candélabres », explique Jérémie Demassiet, adjoint au maire, chargé de l'environnement. Le quartier de la Croix Bonnet est en ce sens un cas d'école.

« Après le passage d'Arbres d'avenir, nous estimons à 45 % le nombre d'arbres plantés en trop. Trop peu espacés, trop près de candélabres, trop près des bâtiments ou de la voirie pour des essences à fort développement, nous allons devoir corriger cela rapidement », souligne Dominique Mahon, responsable des espaces verts.



Jérémie Demassiet (à g.), avec Dominique Mahon, devant un alignement de la Croix Bonnet qui sera aéré.

### 60 000 euros d'élagage

En clair, environ 200 sujets seront déplacés ou abattus à la Croix Bonnet. Les arbres à la racine rasante qui soulèvent les trottoirs seront remplacés, « nous devons aussi agrandir et élargir les fosses de plantation, beaucoup trop exiguës », annonce Jérémie Demassiet. Le

challenge est aussi financier pour Bois-d'Arcy, qui dépensera 60 000 € sur le poste élagage cette année. « Ce coût prend en compte les travaux de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier. Chaque année en moyenne, la ville supporte un budget élagage de 35 000 €. Après l'audit mené sur les

arbres, il apparaît qu'ils sont trop taillés et fragilisés. Des plantations d'essence plus adaptées vont nous faire économiser à l'avenir plusieurs milliers d'euros chaque année », annonce l'adjoint au maire.

Emmanuel Fèvre

Toutes les nouvelles - Mercredi 6 avril 2016



## BOIS D'ARCY N'UTILISE PLUS DE PESTICIDES

Depuis janvier, les équipes d'entretien des espaces verts travaillent sans utiliser de pesticides (produits phytosanitaires) pour préserver la biodiversité et la santé de tous. Des méthodes naturelles d'entretien sont mises en œuvre pour protéger notre environnement :

- Désherbage alternatif : binette, désherbeur mécanique ou thermique,...
- Engazonnement des lieux gravillonnés
- Développement de la flore locale et sauvage. Ces nouvelles pratiques ont un impact évident sur le rendu visuel des massifs, espaces verts et même de la voirie. Il faudra progressivement s'habituer à voir pousser, ici et là, de petites « mauvaises herbes », qui garantiront, à terme, la biodiversité et le respect de notre environnement.

# Nos entrées de ville embellies !

Bois d'Arcy est une ville fleurie, en témoigne l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur en 2015. Pour offrir aux Arcisiens un meilleur cadre de vie, l'équipe des espaces verts de la Ville continue d'embellir la commune. En avril, les jardiniers ont recréé les entrées de ville, toujours dans une démarche de développement durable. Réalisées à partir de matériaux récupérés et avec beaucoup de créativité, elles sont dorénavant plus chaleureuses et colorées. Diaporama.



## AVANT / APRÈS



De nouveaux bacs de fleurs et un banc ont été installés devant le marché couvert, le long du muret, face à l'Hôtel de Ville. Fabriqués à partir de bois récupérés et composés de vivaces et de fleurs, ils viennent agrémenter le trottoir qui disposait déjà d'un marquage au sol pour un parterre paysager, mais laissé jusque là à l'abandon. Ce nouvel espace végétal s'intègre parfaitement dans le paysage fleuri depuis la mairie jusqu'au square derrière le marché.

**AVANT-PREMIÈRE  
DESTINÉE AUX ARCISIENS**  
Lancement commercial  
de la future résidence sur les terrains FUJIFILM

PUBLI - RÉDACTIONNEL



## **Cogedim présente « une nouvelle résidence au cœur de la Tremblaye »**

**Après la reconversion de la Ferme de la Tremblaye, c'est au tour des terrains de l'entreprise FUJIFILM de s'inscrire dans le Bois d'Arcy d'aujourd'hui et de demain. Cette étape illustre le renouveau du quartier de la Tremblaye et clôture la période de concertation engagée depuis 2012 avec la Ville de Bois d'Arcy. Les Arcisiens sont invités à découvrir en avant-première la future résidence dès le 20 mai. Visite guidée.**

Vue depuis la Ferme de la Tremblaye



© D.L.W Architectes

### **Une adresse rare dans son écrin**

Face à la Ferme de la Tremblaye, fleuron du patrimoine arcisien, le projet Cogedim profite de la proximité de la médiathèque, du théâtre, du cinéma, du gymnase et de l'espace associatif. Sa situation idéale dans ce quartier lui confère une qualité de vie pratique au quotidien : école, collège, commerces de proximité et centre commercial offrent un environnement facile à vivre pour les familles.

### **Une réalisation responsable et élégante**

L'ensemble immobilier proposera des immeubles majoritairement de trois étages. La disposition aérée des bâtiments, intégrés dans un espace vert représentant 60% de la surface totale, permettra de rendre aux passants la vue sur ces percées paysagères, tout en préservant l'intimité des appartements, notamment ceux situés en rez-de-chaussée. Répartis en cinq immeubles à taille humaine,

la future résidence du quartier de la Tremblaye offrira des appartements du studio au 5 pièces aux multiples atouts :

- ▶ Des accès aux immeubles par deux allées larges et confortables.
- ▶ Des retraits aux derniers étages pour s'harmoniser avec la faible hauteur des constructions voisines.
- ▶ Des façades sobres et lumineuses, d'une élégance contemporaine, qui s'intègrent dans l'environnement.
- ▶ Des matériaux puisés dans un esprit authentique (briques, enduits talochés, volets en bois pour certains appartements...).
- ▶ Des prestations intérieures soignées : parquet stratifié dans les entrées, les dégagements et les séjours ; sèche-serviettes dans les salles de bains...
- ▶ Des espaces extérieurs : jardins privés, loggias, balcons ou terrasses aux derniers étages.

**AVANT-PREMIÈRE POUR LES ARCISIENS :  
RÉSERVEZ VOTRE APPARTEMENT DÈS LE VENDREDI 20 MAI 2016**

En concertation avec la Ville, Cogedim invite les habitants de la commune à découvrir cette nouvelle résidence en avant-première et à réserver en priorité leur appartement pour bénéficier du meilleur choix. À cette occasion, des offres commerciales leur seront présentées par des conseillers présents sur l'espace de vente situé rue Etienne Jules Marey ou encore par téléphone au 0811 330 330 (service 0,06€/min + prix appel) et sur le site Cogedim.com.

### **Horaires de l'espace de vente durant cette période d'avant-première (jusqu'au 4 juin) :**

Lundi de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 11h à 12h30 et de 14h à 19h. Les samedi et dimanche de 11h à 19h. À partir du 5 juin : ouverture du mardi au samedi de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.

# La ville se mobilise pour l'emploi !

Pour la 1<sup>ère</sup> fois à Bois d'Arcy, notre ville et celles de Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'École, Bailly et Noisy-le-Roi s'unissent pour organiser le forum intercommunal de l'emploi. Rendez-vous le jeudi 12 mai à la Ferme de la Tremblaye.



1<sup>er</sup> FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI EN 2015 À FONTENAY-LE-FLEURY

L'objectif de ce forum est de favoriser la mise en relation directe demandeurs/recruteurs afin d'optimiser les contacts et rendre un service efficace tant pour les candidats que pour les sociétés à la recherche de compétences.

## 34 stands dédiés à l'emploi

Pour l'occasion, plus de 30 entreprises du Territoire et institutions publiques (armées de Terre, de l'Air, Marine nationale,...) qui recrutent seront présentes. Pour vous accompagner dans votre recherche, la Ville s'est associée à plusieurs partenaires : Pôle Emploi de Guyancourt, Versailles Grand Parc, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines. Un pôle numérique, proposé par la direction

du développement économique de la Ville de Bois d'Arcy, sera également installé pour consulter en ligne les annonces.

## Objectif : décrocher un emploi

Des ateliers et des conférences seront programmés tout au long de la journée. Pour les ateliers : rédaction de CV, élaboration de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche et, en nouveauté, un « *job dating* » organisé par Pôle Emploi avec des entretiens sur place de 20 minutes. Plusieurs thèmes\* seront abordés en conférences : les emplois cadres, devenir auto-entrepreneur, la création d'entreprise,... L'occasion d'échanger et de poser toutes vos questions.



## EN PRATIQUE

Forum intercommunal de l'emploi  
Jeudi 12 mai de 9h à 18h - Entrée libre  
Ferme de la Tremblaye - rue du Parc  
Plus d'infos sur boisdarcy.fr

\*sous réserve

## PAROLE D'ÉLU

Jean-Philippe LUCE



*Maire-Adjoint en charge du Développement économique, de la Modernisation des services publics et de la Culture*

## « Favoriser l'emploi des jeunes »

« La Ville de Bois d'Arcy a fait le choix pour ce forum de soutenir plus particulièrement les jeunes. L'accent sera donc mis sur les contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour leur permettre de poursuivre leurs études dans un cadre professionnel, et ainsi avoir plus de chances de décrocher un emploi par la suite. Des offres de jobs d'été seront également proposées lors de ce forum ».

## 2<sup>e</sup> salon Arcy Féminin à la Tremblaye

Après le succès rencontré lors de la 1<sup>ère</sup> édition du salon 100% dédié à la femme, Arcy Féminin, la Ville renouvelle ce rendez-vous les samedi 21 et dimanche 22 mai à la Ferme de la Tremblaye. Près de 30 stands proposeront bijoux, cosmétiques, bien-être, mode,... une source d'idées à l'approche de la fête des mères.



À l'initiative d'Arcysiennes professionnelles de la vente à domicile et auto-entrepreneuses, le salon Arcy Féminin prend cette année ses quartiers à la Ferme de la Tremblaye. La Ville souhaite donner une impulsion à cet événement novateur sur la commune, c'est pourquoi une trentaine de stands présenteront une multitude d'objets, de produits et de conseils pour les femmes. Bien entendu, les hommes sont également les bienvenus !

### Défilés de mode et panier garni à gagner

Quoi de mieux qu'un défilé pour mettre en valeur les créations. Ce sera chose faite puisque chaque jour deux défilés auront lieu à 11h et à 15h. Et pour mettre en valeur tous les savoirs-faires de ces professionnelles, un panier garni sera à gagner.

Et à l'approche de la fête des mères, cette 2<sup>ème</sup> édition du salon Arcy Féminin est le lieu où trouver le cadeau qui fera plaisir.

#### EN PRATIQUE

2<sup>e</sup> salon Arcy Féminin

Samedi 21 et dimanche 22 mai  
de 10h à 18h30

Ferme de la Tremblaye - rue du Parc  
Entrée libre

Plus d'infos sur la page Facebook  
Arcy Féminin et sur boisdarcy.fr



## NOUVELLES ACTIVITÉS

### Onglerie



M. et Mme Zamperini ont ouvert mi-avril une boutique L'Onglerie® dans la galerie marchande du Leclerc. Spécialiste du modelage d'ongles en résine ou en gel, la boutique propose également un spa avec des soins pour les pieds.

L'Onglerie®

Centre Commercial Leclerc

Du lundi au vendredi de 10h à 20h  
et le samedi de 9h à 19h.

09.81.62.14.00 / [www.l-onglerie.fr](http://www.l-onglerie.fr)

### Électricité générale



Laurent Tuillière gérant de la société LTEG spécialisée en électricité générale vous propose ses services dans le domaine de la rénovation et de la mise en conformité norme NFC 15-100 puis de la restauration des installations électriques dans les appartements et maisons.

LTEG

06.21.63.05.48

[laurent.tuilliere@gmail.com](mailto:laurent.tuilliere@gmail.com)

# Fêtons ensemble l'arrivée de l'été !

Lancée l'année dernière, la Fête des Familles 2016 aura lieu le samedi 28 mai sur la pelouse rue François-André Michaux, de 11h à 18h. Cette grande fête populaire a rassemblé plus de 2000 personnes l'an dernier. Toutes les familles arcisiennes sont invitées à partager cette journée récréative et ludique avant l'arrivée des vacances d'été.



Il est de tradition pour les enfants et leur famille, mais aussi pour les enseignants et les animateurs de la ville, de fêter la fin de l'année scolaire tous ensemble. Cette année, les écoles et les accueils de loisirs ont de nouveau répondu présent pour l'organisation et la programmation de la 2<sup>e</sup> édition de la Fête des Familles.

## Des jeux créés spécialement pour la fête

Les animateurs de la Ville travaillent depuis plusieurs semaines à la création et à la fabrication d'une dizaine de stands de jeux « *esprit fête foraine* » sur le thème du cinéma avec des lots à gagner. Des structures gonflables

seront également installées pour l'occasion, de quoi passer une journée inoubliable ! Jeux et stands ouverts de 11h à 18h.

## Spectacles des enfants

Ce jour-là, les écoles La Roseraie, Gérard Reillon, Alexandre Turpault et Marc Chagall présenteront des chants et des danses entre 11h et 12h30. L'après-midi, entre 14h et 16h30, les enfants des accueils de loisirs mettront en scène leurs créations. Parents, à vos appareils photos !

## Restauration et buvette sur place

Pour rassasier tout ce petit monde, un barbecue géant embaumera la

pelouse à partir de 12h. Boissons fraîches, café, frites, sandwich, crêpes et glaces combleront les petites faims tout au long de l'après-midi.

Venez nombreux en familles partager ce grand moment de détente !

## EN PRATIQUE

Fête des Familles  
Samedi 28 mai de 11h à 18h  
Pelouse rue François-André Michaux  
Tarif : 0,50 cts le ticket  
(stands avec lot : 1 ticket / boissons, frites, restauration sucrée : 2 tickets / sandwich : 3 tickets)  
- achat des tickets sur place.  
Programme complet sur [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

**POUR RÉUSSIR,  
JE RÉVISE EN LIGNE**

du CP à la TERMINALE

100% GRATUIT  
POUR LES ARCISIENS

[boisdarcyreussirenligne.fr](http://boisdarcyreussirenligne.fr)

## APRÈS LE BREVET, RÉVISEZ GRATUITEMENT VOTRE BAC EN LIGNE !

Avec [boisdarcyreussirenligne.fr](http://boisdarcyreussirenligne.fr), site de révisions en ligne de la ville, les élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminale peuvent profiter d'un guide de révisions spécial Bac jusqu'à fin juillet (sujets des épreuves des années précédentes, corrigés et propositions guidées de révision autour des matières principales). Et pour les 3<sup>e</sup>, l'espace Brevet est de nouveau disponible cette année pour préparer les épreuves de manière accompagnée. N'attendez plus ! Connectez-vous sur votre compte de révisions en ligne et laissez-vous guider. Si vous n'avez pas de codes d'accès, connectez-vous sur le site de la ville [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr) ou téléphonez au 01 30 45 83 29 (l'accès au site de révisions en ligne de la ville est 100% gratuit). **Bonnes révisions à toutes et à tous !**

Nouveau !

# 1<sup>ère</sup> cérémonie de remise des cartes d'électeurs

40 jeunes arcisiens se verront remettre pour la première fois leur carte électorale le vendredi 20 mai prochain à l'Hôtel de Ville. Cette cérémonie résulte d'une volonté forte de la municipalité d'encourager la participation des jeunes à la vie citoyenne.

© Maria B. - Fotolia.com

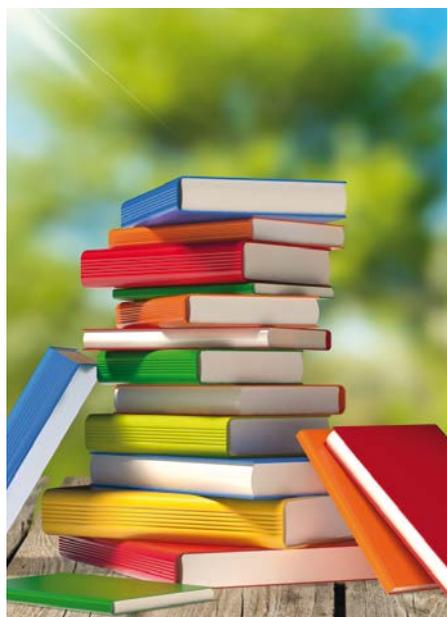


Le Maire, Philippe Benassaya, veut rappeler l'importance de l'action citoyenne dans notre société, et notamment aux jeunes arcisiens qui aujourd'hui ont atteint l'âge de la majorité. « La remise des cartes d'électeurs est un moment solennel et républicain qui permettra l'appropriation par les jeunes de la citoyenneté, valeur essentielle surtout à un moment

où la France est menacée par un fanatisme qui vise nos valeurs et les principes fondamentaux de notre République », indique M. Le Maire. Pour l'occasion, un livret du citoyen sera également remis. Celui-ci présente les droits et devoirs liés aux nouvelles responsabilités d'une personne majeure en France. Bienvenue dans l'âge de la majorité !

## FOIRE AUX LIVRES

Dimanche 29 mai de 14h à 18h à la Ferme de la Tremblaye



Organisée par la Médiathèque, la foire aux livres permet de vendre et/ou d'acheter des livres, des revues et des dvd d'occasion, à prix attractif. Un stand sera proposé par le Conseil Municipal des Jeunes pour une collecte de livres à destination du Burkina Faso et du Cameroun. Une occasion de flâner pour trouver quelques pépites de lectures pour les vacances qui approchent, des albums jeunesse à des prix très intéressants, ou encore des dvd rares... Des stands sont encore disponibles à la réservation (gratuite). Buvette sur place. La Médiathèque sera exceptionnellement ouverte pour l'événement.

Entrée libre - Renseignements au 01 30 07 00 50

## À VOS AGENDAS

### ► Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et cérémonie en hommage aux Déportés



Dimanche 8 mai à 9h au départ de l'Hôtel de Ville

À l'occasion du 71<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la Ville invite la population à pavoiser aux couleurs nationales lors de cette cérémonie commémorative. Dans le même temps, un hommage sera rendu aux Déportés.

## C'EST PARTI POUR LA 4<sup>e</sup> SESSION



Après le succès rencontré dès la 1<sup>ère</sup> session à l'automne 2014, la municipalité reconduit cet été l'opération « Passeport Citoyen ». Pour cette 4<sup>e</sup> session, la cérémonie des signatures du passeport aura lieu le mardi 17 mai prochain à l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons le principe : les jeunes donnent de leur temps libre (entre 20 et 30 heures) pour la collectivité contre un coup de pouce financier (entre 200 et 300 €) pour l'obtention du permis de conduire ou le BAFA. Plus de 40 jeunes arcisiens entre 16 et 25 ans ont déjà bénéficié de ce coup de pouce.

Plus d'informations au 01 30 07 18 55

# CINÉMA DE LA GRANGE



## LE CRIME DU SOMMELIER

Drame - 1h32

Mardi 3 mai à 20h30



## RATCHET ET CLANK

Animation - 1h34

Mercredi 4 mai à 14h30,  
dimanche 8 mai à 14h



## TOUT POUR ÊTRE HEUREUX

Comédie - 1h37

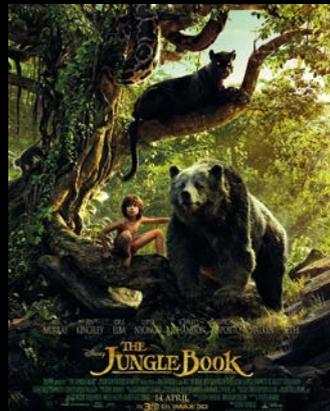
Mercredi 4 mai à 16h30  
et 18h30, dimanche 8 mai  
à 16h et 20h30,  
mardi 10 mai à 20h30



## TRUTH

Drame Biopic - 2h06

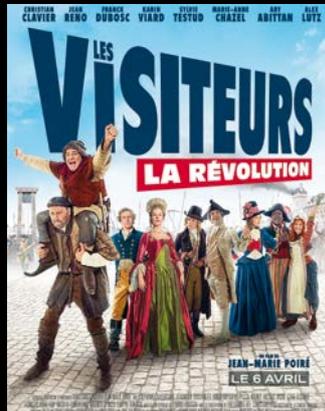
Mercredi 4 mai à 20h30 VF,  
dimanche 8 mai à 18h VOSTF,  
mardi 10 mai à 18h VF



## LE LIVRE DE LA JUNGLE

Animation - 1h46

Mercredi 11 mai à 14h30,  
dimanche 15 mai à 14h30  
et 19h



## LES VISITEURS LA RÉVOLUTION

Comédie - 1h50

Mercredi 11 mai à 17h,  
mardi 17 mai à 20h30 et  
mardi 19 mai à 18h et 20h30



## L'AVENIR

Drame - 1h40

Mercredi 11 mai à 20h30,  
dimanche 15 mai à 16h45,  
mardi 17 mai à 17h

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CINÉMA DE LA GRANGE

Ferme de la Tremblaye - Rue du Parc - 01 30 07 11 80  
lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr  
Programmation : 08 92 892 892 (34cts la minute)  
et sur le site de la ville [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

**Le cinéma de La Grange sera fermé du 18 mai jusqu'au 5 juillet pour le CIN'été de juillet.**

### TARIFS

Normal 6 € / Réduit\* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 €  
Carte Cinéma 10 places : 40 € (non nominative, valable 1 an)  
\* Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : voir conditions.

### DIMANCHE 1<sup>er</sup>

Course cycliste  
Bois d'Arcy/Bazainville  
Départ à 8h  
depuis l'Hôtel de Ville  
COBA Cyclisme  
06 82 96 16 20

### MARDI 3

2<sup>e</sup> réunion d'information  
sur le projet  
d'aménagement  
du square  
Calmette et Guérin



À 20h, à la salle des fêtes -  
Ferme de la Tremblaye  
Entrée libre

### DIMANCHE 8

Commémoration  
de la Victoire du  
8 mai 1945 et  
hommage aux  
victimes et héros  
de la Déportation

Dès 9h sur le parvis  
de l'Hôtel de Ville

### DIMANCHE 22

Après-midi dansant  
À 14h, à l'Espace Baragué  
Les Pas de Nadia  
Tarifs : 15 €  
Rens. 06 73 66 41 88 /  
[www.lespasdenadia.com](http://www.lespasdenadia.com)

### LUNDI 9

Audition de batterie  
À 19h30, à La Grange  
de la Tremblaye  
École de Musique -  
Jeunesse Arcisienne  
Entrée libre  
Rens. 01 30 58 13 44 /  
 Ecole de Musique  
de Bois d'Arcy

# AGENDA

## JEUDI 12

**Forum intercommunal de l'emploi**



De 9h à 18h à la Ferme de la Tremblaye

Entrée libre

Plus d'infos page 12

## LUNDI 16

**Championnat départemental de pétanque**

De 8h30 à 21h, au complexe sportif Jean Moulin

Ouvert au public

Arcy pétanque

Rens. 06 86 87 57 60 / arcy.petanque.free.fr

## MARDI 17

**Signature des passeports citoyens**



À 19h, à l'Hôtel de Ville

Plus d'infos page 15

**Audition de musique de chambre**

À 19h30, à l'Espace Baragué

École de Musique - Jeunesse Arcisienne

Entrée libre

Rens. 01 30 58 13 44 /

 Ecole de Musique de Bois d'Arcy

## JEUDI 19

**Allô M. Le Maire ?**

De 18h30 à 19h30

01 30 45 83 99

## VENDREDI 20

**1<sup>ère</sup> cérémonie de remise des cartes d'électeurs**



À 19h, à l'Hôtel de Ville

Plus d'infos page 15

**Spectacles de théâtre enfant et adulte**

À 20h30, à La Grange de la Tremblaye

Tous en scène

Tarifs : 5 € / spectacle

ou 7 € les 2 spectacles

www.tousenscene-bda78.fr

## SAMEDI 21

**ET DIMANCHE 22**

**Salon Arcy Féminin**



De 10h à 18h30,

à la Ferme de la Tremblaye

Entrée libre - Plus d'infos p. 13

## SAMEDI 21

**Bébé Bouquine**

Pour les 0/3 ans



À 10h30, à la Médiathèque

Entrée libre sur inscription

au 01 30 07 00 50

**Spectacle de Guignol**

À 16h, sur le parking

du marché couvert

Tarif : 6 € (gratuit pour

les moins de 2 ans)

## DIMANCHE 22

**Concours de pêche « Les 8 heures de Bois d'Arcy »**

De 8h à 16h, à l'étang Daniel Perrot - Complexe sportif Jean Moulin

Amicale des Pêcheurs Arcisiens

Tarifs : 13 € / 10 € - Barbecue

sur place - Inscriptions à la

Maison des Pêcheurs les

7 et 14 mai de 10h à 12h.

Rens. 06 16 38 49 82 /

www.apapeche.com

**Spectacles de théâtre enfant et adolescent**

À 17h, à La Grange

de la Tremblaye

Tous en scène

Tarifs : 5 € / spectacle

ou 7 € les 2 spectacles

www.tousenscene-bda78.fr

## VENDREDI 27

**Fête des Voisins**



Pensez à réserver votre kit

auprès du service

Événementiel et Vie

associative au 01 30 07 18 51.

Plus d'infos page 18

## SAMEDI 28

**Fête des Familles**



De 11h à 18h, sur la pelouse

rue François-André Michaux

Entrée libre

Plus d'infos page 14

## Pagimage

Section adulte

À 11h, à la Médiathèque

Entrée libre

**Grande conférence sur l'Égypte Antique**

Animée par Pierre Tallet, égyptologue de renommée internationale

De 13h30 à 18h,

à l'Espace Baragué

Section Égyptologie -

Jeunesse Arcisienne

Tarifs : 20 € / 10 €

(restauration gratuite sur place)

Réservation souhaitée

au 01 30 58 07 38

www.legyptiendeboisdarcy.fr

## DIMANCHE 29

**Foire aux Livres**



De 14h à 18h,

à la Ferme de la Tremblaye

Entrée libre

Plus d'infos page 15

**Billetterie du spectacle de danse classique**

« Casse-Noisette »

des 18 et 19 juin d'Attitudes

Samedi 21 de 10h30 à 12h30

et mercredi 25

de 18h30 à 20h30

Salle Pierre de Coubertin

(côté terrains de football),

complexe sportif Jean Moulin

Tarifs : 8 € / 4 €

(jusqu'à 7 ans révolus)

Rens. 06 20 25 30 00 /

www.attitudes78.com

Retrouvez le programme

de mai du SAJ

sur boisdarcy.fr ou

sur  SAJ Bois d'Arcy

## LES ARCISIENS ONT DU TALENT...

Si vous êtes passionné(e) de photos ou simplement souhaitez capter des instants magiques de Bois d'Arcy en images, cette rubrique est la vôtre !



BALADE AU BORD DU CANAL  
PAYSAGER DE LA CROIX-BONNET

Merci à Amélie Mathieu, Arcisienne, pour ce cliché pris lors d'une promenade sur les berges du canal transmis à la rédaction du Magazine de la Ville.

Contact : [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr)

## FERMETURE DE LA MAIRIE

L'Hôtel de Ville sera exceptionnellement fermé les vendredi 6 et samedi 7 mai 2016 en raison de la fête de l'Ascension, et les samedi 14 et lundi 16 mai 2016 en raison de la fête de la Pentecôte. Merci pour votre compréhension.

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée concernant « *Toutou's crew* » qui n'est pas une association comme indiquée mais une page Facebook, créée à l'initiative d'une Arcisienne pour programmer entre habitants des balades en compagnie de leurs chiens.

 [Toutou's crew](https://www.facebook.com/Toutou's crew).

## FÊTE DES VOISINS 2016 : RÉSERVEZ VOTRE KIT !



© Brad Pict - Fotolia.com

Pour encourager le vivre ensemble et la solidarité entre Arcisiens, Bois d'Arcy réitère l'opération Fête des Voisins 2016. Le principe est simple, vous organisez le vendredi 27 mai un événement convivial dans votre quartier, votre rue ou votre immeuble, et la mairie vous accompagne dans son organisation en vous fournissant matériel et supports de communication. Faites-vous connaître auprès du service Événementiel et vie associative au 01 30 07 18 51 ou à [evenementiel@boisdarcy.fr](mailto:evenementiel@boisdarcy.fr).

Plus d'informations sur :

[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)

## ACTIVATION DE LA ZONE BLEUE DU PARKING DE LA MAIRIE



Une 3<sup>e</sup> zone bleue est active depuis le 11 avril sur le parking de la mairie. Du lundi au samedi, de 8h à 20h, vous pouvez vous garer sur les sept places matérialisées en bleu pour une durée maximum d'1h30. N'oubliez pas d'apposer votre disque de stationnement sur le tableau de bord de votre

véhicule. En cas de non indication de votre heure d'arrivée, vous encourez l'obtention d'une amende pour défaut de stationnement. Pour rappel, les autres zones bleues de la ville sont situées place François Truffaut (même règlement que le parking de la mairie) et sur le parking du marché couvert (stationnement réglementé le samedi « *jour de marché* » de 6h30 à 13h pour une durée maximum de stationnement d'1h30). Des disques de stationnement sont disponibles à l'accueil de la mairie.

## PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS !



La Ville relance le concours des maisons et balcons fleuris cette année. L'embellissement de notre cadre de vie est une affaire de tous, municipalité et habitants. Le jury du concours réalisera deux passages avant le choix des lauréats, en juin puis en septembre, ceci afin d'apprécier au plus juste vos créations paysagères.

Si vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous inscrire auprès du service Événementiel et vie associative avant le 15 juin : 01 30 07 18 51 / [evenementiel@boisdarcy.fr](mailto:evenementiel@boisdarcy.fr).

## Tribune libre du groupe d'opposition « Bien Vivre à Bois d'Arcy »

7 élus

Dans le dernier journal, la tribune de la majorité répond encore à la nôtre, au mépris de nos droits. Nous sommes même accusés de mensonge pour avoir affirmé qu'il existe un projet de 305 logements au centre-ville. En réponse, nous avons publié sur notre site (boisdarcy.org) et notre blog (bienvivreaboisdarcy) des extraits du nouveau PLU : nous vous invitons à les consulter pour savoir qui ment. Au dernier conseil, le maire s'est octroyé 500€ de plus par mois. Soyons précis : le maire touche des indemnités et non des salaires (5500€ environ par mois pour ses 3 mandats), ce qui devrait lui permettre de régler ses frais personnels. Il a le droit, malgré tout, de se faire rembourser par la Ville des frais de représentation (restaurant, pressing, etc.). Le percepteur vient d'exiger une délibération pour plafonner le montant de ces remboursements, en vertu d'une loi de 2002. Jamais auparavant cette demande n'avait été nécessaire, et pour cause. Sans doute a-t-on exagéré depuis 2014 ? La majorité a donc accordé au maire des « indemnités pour frais de représentation » de 6000€ par an, soit 500€ par mois, alors qu'elle demande des sacrifices aux Arcisiens. Nous avons voté contre.

## Tribune libre du groupe majoritaire « Renouveau pour Bois d'Arcy »

26 élus

### Notre devoir de transparence

En période de crise, les élus doivent donner l'exemple. Ainsi le Maire a pris 3 mesures pour sortir de l'opacité qui régnait avant son arrivée :

- 1) Les élus ou conjoints n'auront plus de responsabilités exécutives dans une association subventionnée par la Ville : un élu ne sera plus juge et partie au moment du vote du budget. Cela évitera les petits arrangements entre copains bien connus par le passé.
- 2) Le Maire, depuis 2014, a baissé de plus de 20 000€ les dépenses de cabinet et de communication par rapport à son prédécesseur, préférant faire mieux avec moins.
- 3) Enfin, par souci de transparence, le Maire a préféré plafonner ses frais de représentation plutôt que de se voter, comme certains maires, une indemnité spécifique bien plus arbitraire. Cette décision a été approuvée par les Finances publiques départementales. Ce plafond, qui n'existait pas auparavant, était propice à toutes les combines ! Au lieu d'approuver ces décisions de bon sens, l'opposition se réfugie dans le mensonge et la calomnie préférant, comme depuis des années, attaquer personnellement le Maire, sa famille, son salaire (volontairement surévalué). Laissons-les à leur amertume de mauvais perdants et continuons à préparer l'avenir avec les Arcisiens.

### NAISSANCES 2016



**Sarah BOUHAFS**  
4 Janvier 2016



**Clémence SAVARY**  
16 mars 2016



**Loïs HUE**  
23 mars 2016

28 fév.	<b>Zoé ALEXANDRE</b>
1 <sup>er</sup> mars	<b>Thaïs FOURTICQ-TIRE</b>
2 mars	<b>Nayla GORY</b>
3 mars	<b>Daniel HATTIER</b>
7 mars	<b>Inel COSTARD CHIBANI</b>
13 mars	<b>Sara et Elise LOPES</b>
19 mars	<b>Thaïs CHABOUB</b>
20 mars	<b>Mery SVAY</b>
23 mars	<b>Lucile BRUYERE</b>
26 mars	<b>Sohan LOUVEL</b>
1 <sup>er</sup> avril	<b>Lyana FERNANDES</b>

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication : 01 30 45 86 83 - communication@boisdarcy.fr

### MARIAGES 2016

- 9 avril **Armando VIEIRA MEIRELES RIBEIRO et Ivanete ALVES DE SOUZA**  
16 avril **Abdelkarim AKODAD et Souhila TAHRAT**

### DÉCÈS 2016

- 28 mars **Yvette HÉNIN veuve ABDELAZIZ-CHOUKRI (84 ans)**  
6 avril **Alain LAZARD (80 ans)**  
8 avril **Yannick FERRANDO épouse DEFOSSE (44 ans)**  
11 avril **Jean Pierre ABAZIOU (76 ans)**

### PHARMACIE DE GARDE

**Dimanches et jours fériés :**  
appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

### COLLECTES

#### Ramassage des encombrants

Jeudi 5 mai

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer et par collecte.

#### Ramassage des déchets verts

Lundis 2, 9, 16, 23 et 30 mai

Zones pavillonnaires

Jeudis 5, 12, 19 et 26 mai

Zones collectives



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

**N° Vert 0 800 284 524**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

# la fête des voisins

vendredi 27 mai 2016



**RÉSERVEZ  
VOTRE KIT !**

Plus d'infos page 18.

[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)

